# Virgo-Maria.org

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti. (Tractus Missæ Salve Sancta Parens)

lundi 2 octobre 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site http://www.virgo-maria.org/.

# Rore Sanctifica rend accessible ses sources de travail

Enregistrement de Mgr Lefebvre qui prononce les mots : « rore sanctifica » aux sacres de 1988

Un nouveau site internet EXCEPTIONNEL qui brise le mur du silence Des centaines de documents numérisés. Des textes rares. Des écrits latins et syriaques. Plus de 500 méga-octects de données

http://www.rore-sanctifica.org

Nous sommes très heureux de publier ce communiqué du Comité international *Rore Sanctifica*. L'ouverture de ce nouveau site internet représente en effet un tournant dans le débat sur l'invalidité du nouveau rite de consécration épiscopale. Désormais, tout un chacun, clerc ou fidèle, a directement accès à l'ensemble des sources importantes qui ont permis au Comité *Rore Sanctifica* d'établir ses études, sa démonstration de l'invalidité du nouveau rite et de réfuter ses contradicteurs.

### LA METHODE DU CIRS ET L'INCOMPETENT ABBE CELIER

Le Comité Rore Sanctifica (CIRS) nous précise que le persiflage prétentieux<sup>1</sup> de l'incompétent abbé Celier à propos de ceux qu'il appelle les « théologiens d'opérette »<sup>2</sup> qu'il a fait publier dans le dernier catalogue des

http://www.phpbbserver.com/phpbb/viewtopic.php?t=969&highlight=clovis&mforum=lelibreforumcat

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Lire cette intervention significative :

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir en fin de ce message, une image du catalogue Clovis. La plaquette du Pierre-Marie de Kergolay figure à droite de la plaquette-alibi peu épaisse, fruit d'un travail médiocre et superficiel, de l'abbé Celier sur les anti-libéraux. Ce type de « plaquette » est typique de l'absence de travail théologique, philosophique et historique sérieux qui caractérise les abbés à qui la FSSPX confie ses médias et ses éditions. Il rejoint en cela Avrillé qui fonctionnant en vase clos s'est créé une réputation surfaite sur le plan intellectuel mais dont la critique de ses travaux par *Rore Sanctifica* montre que si ces moines dominicains (de même pour l'abbé Celier) devaient intervenir dans un colloque scientifique face à des laïcs bien formés et compétents, les travaux de Celier-Avrillé provoqueraient sourire et haussement d'épaules. Clovis fait de la publicité pour les textes d'Avrillé, alors qu'Avrillé prétend dénoncer l'abbé Celier dans ses colloques sur la gnose. Tout cela est un jeu convenu entre le Père Pierre-Marie de Kergorlay et l'abbé Celier, dont on peut dire selon la formule consacrée : « ce qui nous réunit est plus important que ce qui nous sépare ». Mais cela, il ne faut évidemment pas que les fidèles le découvrent, chacun a sa clientèle et ses donateurs.

Editions Clovis, suffit à disqualifier cet abbé qui n'a produit aucun travaux en la matière et qui assurément demeure totalement ignorant du contenu, voire même de l'existence, d'au moins 90% des documents étudiés par le CIRS, et à présent mis en ligne sur son site.

Pour notre part nous ajoutons que lorsque l'heure sera venue d'écrire l'histoire de l'Eglise, le jugement porté sur cet abbé aux divers pseudonymes et aux comportements infantiles sera certainement sévère.

Si la Tradition avait travaillé comme l'a fait le *CIRS* dans la recherche de la vérité et sur le front intellectuel, avec rigueur, méthode et enthousiasme, nous n'en serions pas réduit à ces problématiques médiocres du « *bouquet spirituel* » par lesquelles une autorité épiscopale vient de flétrir et de trahir le combat de Mgr Lefebvre pour la SAUVEGARDE de l'authentique SACERDOCE catholique, OBJET PRIMORDIAL des statuts de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X qu'il a fondée voici plus de 35 ans.

# LA TRANSMISSION DU SACERDOCE MENACEE DE MORT PAR LES JEUX ECCLESIASTIQUES DE MGR FELLAY ET DE L'ABBE LORANS

La Tradition catholique serait aujourd'hui en position de force face aux ennemis de l'Eglise. La transmission du Sacerdoce, c'est-à-dire l'épiscopat catholique, ne serait pas menacée comme elle l'est aujourd'hui, plus que jamais, par la faute des jeux ecclésiastiques irresponsables de Mgr Fellay, relayé par l'abbé Lorans du G.R.E.C., avec la Rome anti-christ de Ratzinger au sacerdoce et aux sacrements invalides. Jeux et gesticulations dérisoires par lesquels il prétend vouloir défendre le rite du Sacrifice, en réclamant, tout en se refusant à poser d'abord la question de la validité du Sacerdoce, le rite Tridentin pour tous que le célébrant ait été validement ordonné ou non.

La confusion qu'il persiste à organiser ainsi autour du rite tridentin entre les vrais prêtres validement ordonnés par de vrais évêques catholiques et le faux clergé sans pouvoirs sacramentels, car ordonné par des évêques conciliaires faussement consacrés par le rite de Bugnini-Montini alors sacramentellement invalide, porte en réalité le coup de grâce à la préservation de l'authentique Sacerdoce catholique que Mgr Lefebvre a voulu préserver, ainsi qu'à le pérennité du vrai Sacrifice de Melchisédech catholique de rite latin :

# SANS VERITABLE SACERDOCE VALIDEMENT ORDONNE OU CONSACRE, IL N'Y A PLUS EN EFFET DE SACRIFICE AUTHENTIQUE POSSIBLE RECEVABLE POUR DIEU!

Après les remerciements publics que certains manifestent à l'égard des actions de Mgr Fellay, faudrat-il encore supporter les bravos à l'adresse de celui-ci et de son équipe pour avoir prêté main-forte à l'adversaire dans ce coup de grâce à la préservation du sacerdoce catholique ?

### DEVANT RATZINGER, MGR FELLAY TRAHIT L'ŒUVRE DE PRESERVATION DU SACERDOCE DE MGR LEFEBVRE

En effet, Mgr Lefebvre a centré tout son combat catholique sur la préservation du Sacerdoce :

- « La Providence dans sa Sagesse infinie suscite une œuvre de <u>restauration du sacerdoce catholique</u>, afin de <u>préserver</u> les trésors que Jésus-Christ a confiés à Son Eglise, la foi dans son intégrité, la grâce divine par Son Sacrifice et Ses sacrements, et les pasteurs destinés à la dispensation de ces trésors de vie divine »
- « l'Œuvre à laquelle Dieu va confier l'Arche d'Alliance du Nouveau Testament.
- «Hic est calix sanguinis Mei, novi et aeterni testamenti»
- «Tel est <u>le but</u> de nos constitutions. Qu'elles soient l'objet de nos méditations, sous le regard de Marie, Mère du Prêtre. » Mgr Lefebvre, Statuts de la FSSPX, Ecône, le 20 mars 1990

Ces paroles n'ont de sens que pour un sacrifice accompli par un consécrateur validement ordonné prêtre, ce qu'elles présupposent implicitement.

Mgr Fellay déploie toute son énergie depuis plus d'un an pour trahir son consécrateur en détournant son combat dans une contre-façon de celui-ci : la « stratégie » de l'autorisation universelle du rite du Sacrifice « pour sauver les âmes ». Or deux simples faits trahissent Mgr Fellay et la rouerie de ses conseillers :

- Dans la pratique la FSSPX ré-ordonne les soi-disants prêtres conciliaires qui la rejoignent (c'est une constante avant et après la mort de Mgr Lefebvre). Un doute est d'ailleurs émis sur la validité de l'épiscopat de Mgr Lazo (lettre de Mgr Tissier au Père Pierre-Marie en août 1998³)
- Des revues telles que le *Sel de la terre*, mandatées pour exprimer la position officielle de la FSSPX, reconnaissent le doute sur la validité des consécrations épiscopales en langue vernaculaire (n°54 de novembre 2005) : « *Il faudrait examiner chaque cas*. Devant les difficultés de la chose, l'usage semble prévaloir chez les traditionalistes de réordonner sous condition les prêtres issus de l'Eglise conciliaire qui reviennent à la Tradition » p105.

Ces deux seuls faits suffisent à prouver <u>l'incohérence TOTALE (voulue ?)</u> de Mgr Fellay et ce en quoi il trahit Mgr Lefebvre son consécrateur, car il se comporte vis-à-vis de l'Eglise conciliaire comme si tout le « clergé » conciliaire était validement ordonné, et que le problème du Sacerdoce ne devait **JAMAIS** être posé à Ratzinger, et qu'il s'agissait, de façon plus bénigne d'une question de rite du Sacrifice, le « prêtre » conciliaire (ou *Ecclesia Dei*) étant toujours **CERTAINEMENT** valide. Ni les « préalables », ni les « étapes » doctrinales ne posent nulle part ce problème vital.

Agissant ainsi et <u>se refusant obstinément à poser la question du Sacerdoce devant Ratzinger</u>, Mgr Fellay tourne le dos au fondateur de la FSSPX, Mgr Lefebvre, au sacre qu'il a reçu le 29 juin 1988 des mains de ce même Archevêque, et aux statuts de la FSSPX tels que Mgr Lefebvre les a validés en 1990. Pour évacuer cette question Mgr Fellay leurre les fidèles en mettant systématiquement l'accent sur le rite de la messe. Et c'est pour contrer cette stratégie de trahison que *Virgo-Maria* a placé les 4 questions en tête de son site et du présent message.

# POULE AUX ŒUFS D'OR: L'INVERSION FATALE, SACRIFICE AU LIEU DE SACERDOCE, PERPETREE PAR MGR FELLAY

Mgr Fellay inverse les finalités de sa mission (**Sacrifice au lieu de Sacerdoce**) et il dirige le navire de la FSSPX (l'Arche) dans une direction opposée à celle que lui a donnée Mgr Lefebvre. Pour emprunter à son registre habituel d'apologues simples, nous pourrions prendre pour notre sujet celui de la poule aux œufs d'or. Mgr Fellay met exclusivement l'accent sur les œufs d'or (le Sacrifice) pour mieux tuer subrepticement la poule aux œufs d'or (le Sacerdoce) qui les pond. Il opère ce coup de barre à 180° degré dans la direction de l'œuvre de Mgr Lefebvre, sans le moindre accord, et en prétendant rester fidèle au fondateur qu'il trahit. Il livre l'œuvre de préservation, fondée Providentiellement, entre les mains du clergé invalide qui a détruit le Sacerdoce valide en répandant partout dans ce qu'il contrôle et touche la maladie mortelle de l'invalidité du Sacerdoce et donc des sacrements et de la Messe, comme nous pouvons le constater dans les mouvements *Ecclesia Dei* (FSSP, ICRS, etc).

Mgr Fellay remets l'œuvre de Mgr Lefebvre dans les mains mêmes de ceux qui sont acharnés à détruire le Sacerdoce pour détruire le Sacrifice. Si Mgr Fellay parvient à ses fins, comment les fidèles catholiques pourront-ils trouver une messe de Saint Pie V <u>CERTAINEMENT VALIDE</u>? C'est-à-dire le véritable sacrifice de Melchisedech accepté de Dieu dans la Nouvelle et éternelle Alliance scellée dans le Sang de Notre Seigneur.

# MGR LEFEBVRE PRONONCE LES PAROLES « RORE SANCTIFICA » LORS DES SACRES DE 1988

En pièce jointe, nous fournissons le fichier audio MP3 dans lequel Mgr Lefebvre prononce l'ancienne forme essentielle de la consécration épiscopale le 29 juin 1988 à Ecône, comprenant les mots « *rore sanctifica »*.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

<sup>3</sup> **1** 

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> http://www.rore-sanctifica.org/bibilotheque\_rore\_sanctifica/04-rite\_de\_paul\_6-invalidite\_du\_rite\_episcopal/1998-lettre\_de\_mgr\_tissier\_au\_fr\_pierre-marie\_(sur\_mgr\_lazo)/1998-08-Mgr\_Tissier-Sacres-Mgr\_Lazo.pdf



# SPIRITUALITÉ





#### **CENT ANS DE** MODERNISME Dominique Bourmaud

Un examen approfondi, historique philosophique et théologique, qui reconstitue la « généalogie de Vatican II », enchaînement des causes qui ont amené ce concile et ses doctrines propres, en fait résurgences du modernisme d'il y a 100 ans. 496 p. - 14 x 21, 5 cm réf. 21 272 25 €



# LE LIVRE NOIR DES ÉVÊQUES DE FRANCE Rémi Fontaine

Avortement, homosexualité, Islam, immigration, catéchisme, Écriture Sainte : depuis 40 ans, des déclarations épiscopales en rupture avec l'enseignement de l'Église. Un manuel du politiquement correct épiscopal. 220 p. - 13,5 x 20 cm réf. 31 313



# HORS DE L'ÉGLISE, POINT DE SALUT ? Père Edouard Hugon

Peut-on faire son salut en dehors de l'Église ? Exposé sur l'appartenance à l'âme de l'Église par la foi et la grâce sanctifiante, et au corps par le baptême, l'unité de foi, de gouvernement et de culte. 224 p. - 15 x 23,5 cm réf. 21 507



# JOURNAL ET PENSÉES DE CHAQUE JOUR Élisabeth Leseur

Élisabeth Leseur (1866-1914), mariée avec un incroyant militant, qu'elle aimait profondément, adopta auprès de lui un compoi tement d'apôtre attentionné et in-conditionnellement aimant, malgré sa propre maladie et sa souffrance. 320 p. - 14,5 x 21,5 cm réf. 31 216



L'ÉVANGILE PRÊCHÉ
A ISRAÉL A. Santogrossi
Dans sa dimension essentielle, la
« question juive » est une question
théologique, relative à la Révélation. Les Pères de l'Église ont transmis un ensemble doctrinal riche et cohérent. Pourtant. l'actuel « dialogue judéo-chrétien » s'écarte presque en tous points de cet enseignemen 80 p. - 14 x 21,5 cm réf. 21 266



# MES DOUTES SUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE Mgr Marcel Lefebvre

Au concile Vatican II apparut une nouvelle doctrine sur la liberté religieuse, que des évêques contestèrent Voici leurs objections, une des plus importantes synthèses doctrinales. 208 p. - 14 x 21,5 cm réf. 21 975



#### L'ILLUSION LIBÉRALE Louis Veuillot

Ce qui frappe chez le catholique libéral c'est son insistance à traité l'Église ou ses membres d'intolérance. Mais on ne peut rien qu'avec la religion, par la religion et pour la religion. Dieu par qui nous sommes capables de liberté, est le premier maître. 90 p. - 12,5 x 19,5 cm réf. 31 195



# LIBÉRALISME ET ANTILI-BÉRALISME CATHOLIQUES Grégoire Celier

De courageux écrivains ont com-battu les doctrines du catholicisme libéral. Du B<sup>x</sup> Pie IX à saint Pie X, cette « école de l'antilibéralisme catholique » a connu un étonnant âge d'or, avec des hommes et des ceuvres d'une particulière impor-tance. 76 p. - 14 x 21,5 cm réf. 21 459 10,50 €



# SONT-ILS ÉVÊQUES ?

Père Pierre-Marie
Depuis quelques mois, des théologiens d'opérette développent une campagne internet : « Le nouveau rite de sacre épiscopal est de soi invalide ». Au terme d'une étude définitive par la qualité des arguments apportés le père Pierre-Marie d'Avrillé fait s'écrouler ce château de cartes. Plaquette - 84 p. - 14,5 x 20,5 cm réf. 31 314 9 €

Extrait du catalogue Clovis de septembre 2006 (n° 64)

# Communiqué du 1er octobre 2006 du Comité international Rore Sanctifica



Depuis ce matin du 1<sup>er</sup> octobre 2006 à 5h du matin, jour anniversaire de la fête de Saint Rémi, le nouveau site *Rore Sanctifica* est en ligne. D'une conception complètement nouvelle, il met à disposition sous forme numérique l'ensemble des sources documentaires des études de *Rore Sanctifica*.

En français principalement mais aussi en anglais et en latin partiellement, la documentation et les preuves de ce qui représente le plus grand attentat jamais commis contre le Sacerdoce catholique de Melchisedech sont désormais consultables par quiconque, clerc ou laïc, où qu'il soit dans le monde.

Pleinement conscients du caractère historique de cette mise en ligne, alors même que la proximité de graves évènements géopolitiques et religieux menace, nous soulignons que cette publication est sans précédent. Elle brise définitivement la loi du silence que des clercs de tous horizons ont entretenu sciemment et de façon persistante sur ces faits depuis que le crime fut perpétré le 18 juin 1968 par la soi-disant constitution apostolique *Pontificalis Romani* présentée par le Père Lécuyer, ennemi personnel de Mgr Lefebvre, en salle de presse du Vatican ce même jour, préparée par le F:. M:. Annibale Bugnini et par Dom Botte et promulguée par Giovanni Baptista Montini (Paul VI).

Sur le plan de la méthode, nous nous sommes efforcé de faire l'inventaire de la vérité connue, à partir de toutes les sources de la Tradition catholique. L'Eglise, par la voix de ses Papes, en particulier Léon XIII et Pie XII, nous a donné les critères de la théologie sacramentelle en la matière. Notre méthode nous différencie fondamentalement d'Avrillé pour cette raison. C'est aussi pour cette même raison que nous avons entrepris de mettre à la disposition des clercs et des fidèles les sources pour que ceux-ci puissent se former le jugement et vérifier par eux-mêmes les faits et lire les différents textes du Magistère que ce soit pour le rite romain ou pour les rites catholiques orientaux. Aller contre la vérité connue est le péché irrémissible, il s'agit du péché de Vatican II. L'erreur de méthode d'Avrillé conduit premièrement à des conclusions erronées, n'ayant pas les éléments d'un jugement sûr donné par l'Eglise dans sa Tradition et deuxièmement à un enfermement dans le péché contre le Saint-Esprit qui ne peut qu'attirer la malédiction divine sur tout leur couvent, comme cela se vérifia au concile Vatican II. Et parmi les châtiments qu'attire ce péché contre l'Esprit-Saint, le premier d'entre eux est l'aveuglement ainsi que nous en avertissent les Saintes Ecritures et la Tradition.

Cet acte de l'autorité, illégitime par ce seul fait suffisant et occupant alors le Siège de Pierre supprima le rite latin valide de consécration épiscopale, invariable depuis plus de 1700 ans comme le prouvent les manuscrits de Dom Martene (1700) publiés sur le site. Les révolutionnaires liturgiques de l'après Vatican II remplacèrent le rite immémorial par un rite artificiel et délibérément conçu pour être invalide. Par ce forfait, commis par des ennemis de l'Eglise inspiré par leur Chef, le Prince de ce monde, et issus des milieux Anglicans eux-mêmes héritiers de l'ancienne révolution liturgique de Cranmer au XVI° siècle, ils tentèrent d'éradiquer sur terre le Sacerdoce catholique fruit de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ et permis par le Fiat Marial, et ils visèrent à interrompre ainsi le canal des grâces sacramentelles dispensées pour le salut des âmes.

Que Saint Rémi qui baptisa le premier Roi très Chrétien du royaume de France devenu par les promesses de son sacre royal le bras armé de la Sainte Eglise, protège l'épiscopat catholique sacramentellement valide qui subsiste encore malgré ce cataclysme liturgique. Episcopat catholique qui fut transmis providentiellement à quatre évêques à Ecône, le 29 juin 1988 par Mgr Lefebvre<sup>4</sup>: « *Tradidi quod accepti* »

http://www.rore-sanctifica.org

Comité international Rore Sanctifica

le 1er octobre 2006, en la fête de Saint Rémi, apôtre des Francs

# Fin du communiqué du Comité international Rore Sanctifica

<sup>4</sup> Fichier audio en pièce jointe : Mgr Lefebvre prononce ces paroles de la forme essentielle désormais supprimée : « et ornamentis totius glorificationis instructum coelestis ungenti rore sanctifica »

Présentation du Site Liens Sites Diffusion Etre Informé des Nouveautés Nous contacter Nous aider financièrement

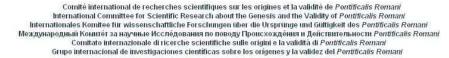
Virgo Maria, org / Amis du Christ Roi de France / Editions Saint Remi /

# Page d'accueil



Rore Sanctifica

Etudes Récentes et Informations



Le site Rore Sanctifica présente les travaux du Comité international et ses arguments, ainsi que les objections qu'il réfute. Il contient les analyses du Comité ainsi que les e site note valicities presente les values du comme minimation et ces agylorisments, anis que les objections qui nui ont permis d'élaborer ces analyses et qui éclairent la constitution Portificalis Romani sous l'angle par lequel le Comité international Rore.

Sanctifica l'aborde. Ces différentes sources, à destination des chercheurs sur cette question, sont publiées dans la rubrique « Bibliothèque numérique ». Le site Rore

Sanctifica est un site d'études religieuses et ne poursuit aucun but lucratif.

# Nouvelles du débat sur l'invalidité du nouveau rite épiscopal (1968)

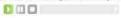
1 octobre 2006 – Ouverture du nouveau site de Rore Sanctifica et de la Bibliothèque Numérique qui comprend des centaines d'études et de documents

20 août 2006 – Réfutation de l' « implicitisme » sacramentel, sophisme inventé par Ansgar Santogrossi, o.s.b. conciliaire et cosigné par l'abbé de Tanoüarn (désormais Institut du Bon Pasteur)

Réfutation de l'article « Réponse à l'abbé Cekada » ( « Objections », numéro 6, juin 2006) cosigné par l'abbé de Tanouam et le Fr. Ansgar Santogrossi, o.s.b. de l'Eglise conciliaire. Sans aucune argumentation théologique réelle, A Santogrossi cherche à abuser un public non averti en prétendant avoir réfuté l'invalidité sacramentelle intrinsèque de la forme du nouveau rite de consécration épiscopale.

#### Nous recherchons des traducteurs de Rore vers l'anglais, l'espagnol, l'italien et le russe. Si vous êtes motivé, écrivez-nou

En cliquant deux fois sur la flèche, écoutez Mgr Lefebvre prononçant le 30 juin 1988 à Ecône, les paroles suivantes de la forme essentielle de consécration épiscopale : « et ornamentis totius glorificationis instructum coelestis unguenti rore sanctifica » pour les sacres de Mgr Tissier de Mallerais, Mgr Williamson, Mgr de Galaretta et Mgr Fellay ». Ces paroles furent prononcées 20 ans après la suppression définitive par Montini-Paul VI de ce rite valide pratiqué de façon prouvée depuis plus de 1700 ans pour le rite latin dans l'Eglise catholique.



### Bibliothèque Numérique

Accéder directement au Dossier Bibliothèque Publications de Rore Sanctifica

Rite de Paul VI - Comparatif Rite de Paul VI - Invalidité du

Rite de Paul VI - Textes de référence

Magistère - Sacrements

Ordines (Anciens et nouveaux)

Théologie & Sacramentalité de l'épiscopat

Liturgie et Théologie

Eglises et Rites Orientaux &

Prétendue Tradition Apostolique d'Hippolyte

Anglicanisme - Rites

Anglicanisme - Invalidité des

Diaporama

Introduction à Rore Rappel sur la théologie

Le rite romain invariable éliminé

Quelles sont les origines de Pontificalis Romani

Anglicanisme - Histoire et Conspiration

Liturgie Juive

Bibliographie

# Pourquoi le nouveau rite de consécration episcopale (1968) est-il invalide ?



Pie XII déclare infailliblement par un acte du Magistère extraordinaire (contenant les 4 notes d'infaillibilité) en 1947 (Sacramentum Ordinis) que la forme doit être univoque dans l'expression des effets sacramentels et exprimer sans ambiguïté le pouvoir d'ordre et la grâce de l'Esprit-Saint :

C'est pourquoi, après avoir invoqué la lumière divine, en vertu de Notre suprême Autorité apostolique et en pleine connaissance de cause. Nous déclarons et, autant qu'il en est besoin. Nous décidons et décrétons ce qui suit La matière et la seule matière des Ordres sacrés du diaconat, de la prêtrise et de l'épiscopat est l'imposition des mains ; de même, la seule forme sont les paroles qui déterminent l'application de cette matière, paroles qui signifient d'une façon univoque les effets sacramentels, à savoir le

pouvoir d'ordre et la grâce de l'Esprit-Saint, paroles que l'Eglise accepte et emploie comme telles. »

Le rite latin traditionnel et répudié en 1968 par les réformateurs satisfait aux critères exigés par Pie XII pour la validité :

"Comple in Sacerdoté tuo ministerii tui summam, et ornamentis totius glorificationis instructum coelestis ungenti rore sanctifica".

"Complétez en votre prétre la plénitude de Votre ministère, et, paré du vétement de toute la gloire, sanctifiez-le par la rosée de l'onction céleste". (traduction en français)

Cette forme essentielle signifie de façon univoque le pouvoir d'Ordre épiscopal (plénitude du Sacerdoce qui est celle de l'épiscopat) et aussi la grâce de l'Esprit-Saint (sanctification par la rosée de l'onction céleste).

Les hérésies de la forme du rite de Pontificalis Romani Conséquences de l'invalidité intrinsèque du rite

L'invalidité intrinsèque du rite de Pontificalis Romani

L'aboutissement d'une

# Archives des Nouvelles

Présentation du site

Présentation Télécharger en PDF

Presentation Download in PDF

### Pontificalis Romani - 18 juin 1968

Pie XII, Sacramentum Ordinis, 1947.

Paul VI a désigné le passage suivant de la Préface comme la forme essentielle (requise pour la validité) du nouveau rite de consécration d'un évêque promulgué le 18 juin 1968 (Pontificalis Romani) :

"Et nunc effunde super hunc Electum eam virtutem, quae a te est. Spiritum principalem, quem dedisti dilecto filio Tuo Jesu Christo, quem ipse donavit sanctis Apostolis, qui constituerunt Ecclesiam per singula loca, ut sanctuarium tuum, in gloriam et laudem indeficientem nominis tui".

"Et maintenant répands sur celui que tu as choisí cette force qui vient de toi, l'Esprit qui fait les chefs, que tu as donné à ton Fils bien-almé, Jésus Christ, qu'il a donné lui-même aux saints Apôtres, qui établicent l'Eglise en chaque lieu comme ton sanctuaire, à la gloire incessante et à la louange de ton Nom", (traduction en français)









#### Deux arguments, chacun suffisant pour l'invalidité intrinsèque du nouveau rite

Cette forme est invalide car elle ne satisfait aucun des deux critères exigés par Pie XII pour la validité d'une forme essentielle ;

- Elle ne signifie pas, et encore moins de façon univoque puisque cette signification est absente, le pouvoir d'Ordre épiscopal (potestas ordinis).
   Elle ne signifie pas de façon univoque la grâce de l'Esprit-Saint, le Spiritus principalis ne représente qu'une grâce de gouvernement aucunement sacramentelle, mais propre au Père abbé copte d'un monastère, au Patriarche Maronite ou Syriaque.

Les ordinations épiscopales faites depuis 1969, dans le rîte de Paul VI (18 juin 1968), sont tout aussi invalides que les sacres épiscopaux Anglicans dont les Ordres furent déclarés, de façon infaillible par Léon XIII, ∢absolument vains et totalement nuls» (Bulle Apostolicae Curae, 1896)



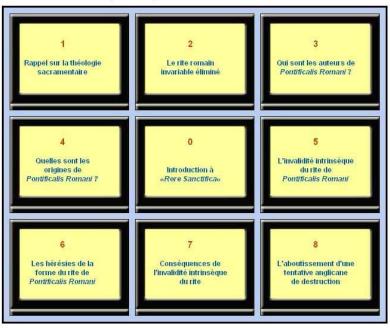
Les ordinations épiscopales faites depuis 1969, dans le rite de Paul VI (18 Julin 1968), sont tout aussi invalides que les sacres épiscopaux Anglicans dont les Ordres furent déclarés, de façon infaillible par Léon XIII, «absolument vains et totalement nuls» (Bulle *Apostolicae Curae*, 1896)

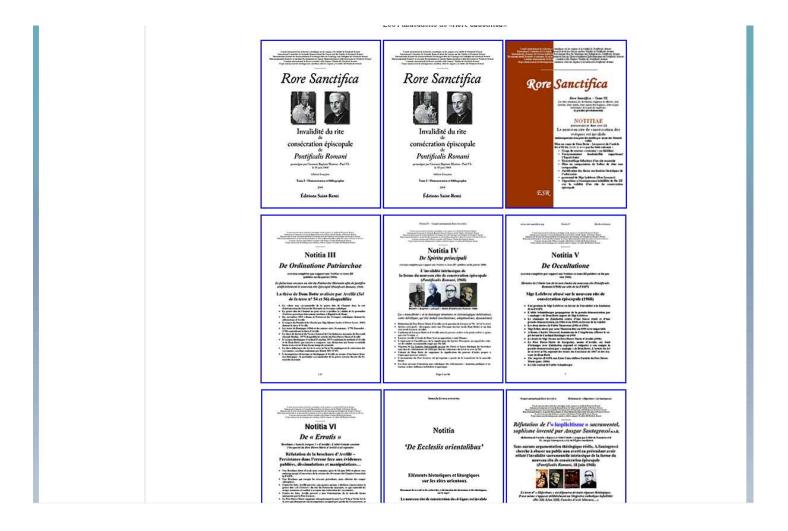






#### « Diaporama exposant l'invalidité du nouveau rite





Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site http://www.virgo-maria.org/